

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



Le 27 mai 2026

## TABLE DES MATIÈRES

### COÛT DE LA VIE

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Thériault

M. Savoie

L'hon. M. D'Amours

M. Savoie

L'hon. M. Hickey

### JEUNESSE

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### PROTECTION DE L'ENFANCE

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. C. Johnson

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. C. Johnson

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. C. Johnson

### ÉNERGIE NB

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy



## Questions orales

[Original]

### COÛT DE LA VIE

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, hier, j'ai posé à la première ministre des questions sur le coût des combustibles pour les gens du Nouveau-Brunswick. Au lieu que la première ministre prenne la parole pour répondre aux questions, c'est le ministre des Finances qui l'a fait. Madame la présidente, retenez que le pire ministre des Finances de l'histoire de la province, qui n'a absolument aucune crédibilité, a préféré s'en prendre au bilan financier de l'ancien gouvernement plutôt que de traiter des enjeux dont son gouvernement est responsable. Je rappelle au pire ministre des Finances de l'histoire de la province qu'il s'agit d'enjeux auxquels sa première ministre avait promis de répondre. Si tout va si bien, comme le prétendent les parlementaires du côté du gouvernement dans leurs notes d'allocation, comment se fait-il que nos jeunes doivent consacrer des milliers de dollars par mois en essence pour se rendre au travail, sans pour autant avoir les moyens de louer un logement ou d'acheter une maison? La première ministre expliquerait-elle aux personnes qui peinent encore plus à joindre les deux bouts comment les mesures d'abordabilité du gouvernement Holt leur viennent en aide? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Comme je l'ai mentionné hier, nous avons bel et bien pris des mesures pour réduire le prix de l'essence pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous l'avons fait aussi rapidement que possible en décembre, dès que nous avons constaté qu'il était possible d'utiliser l'essence E10 pour établir le prix de référence de l'essence, possibilité qu'ignoraient probablement les parlementaires du gouvernement précédent parce qu'ils n'avaient pas fait assez de recherches.

Je vais répondre à la question. Le député d'en face ne cesse de parler du « pire ministre des Finances de tous les temps » et de crédibilité. Je me demande s'il a consulté le dernier sondage, selon lequel 30 % des personnes interrogées ont déclaré que son rendement peu satisfaisant, et 48 % n'avaient même pas d'opinion. Elles n'avaient ni une bonne ni une mauvaise opinion à son sujet. Je lui suggérerais peut-être de poser de meilleures questions.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je dois remercier le ministre des Finances, Madame la présidente, car chaque fois qu'il prend la parole, il ne fait qu'aggraver les choses pour son gouvernement. Continuez ainsi. En fonction de la façon dont il répond aux questions, le mieux que pourrait faire le ministre serait de se lever et de ne rien dire du tout, puisque cela aurait exactement le même effet pour les gens du Nouveau-Brunswick.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Donnons à la première ministre une autre occasion de s'adresser aux gens du Nouveau-Brunswick qui n'éprouvent aucun soulagement en raison des promesses non tenues du gouvernement actuel et de son incapacité à gouverner. Écoutons l'histoire de Jaren. Jaren est un conducteur de matériel lourd dans une usine du secteur ouest de Saint John. Il vit chez ses parents, car il n'a pas les moyens d'acheter une maison. Jaren dépense environ 400 \$ par semaine en carburant pour faire l'aller-retour d'un bout à l'autre de Saint John. Il est au début de la vingtaine et vient tout juste de fonder une famille et d'accueillir son premier enfant. Comment la première ministre peut-elle continuer à réciter ses notes d'allocution déconnectées de la réalité et tenter de convaincre un jeune homme qui vient d'avoir un bébé, qui n'a pas les moyens d'acheter une maison et qui dépense 1 600 \$ par mois en carburant, que sa vie est meilleure sous le gouvernement Holt?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, dès notre arrivée au pouvoir, le gouvernement a immédiatement réduit de 10 % la facture d'électricité de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous l'avons fait aussi rapidement que possible. Nous avons instauré un plafond d'augmentation de loyer afin de permettre aux gens d'avoir accès à un logement, une mesure que le gouvernement précédent refusait même d'envisager. Il s'y est même opposé à maintes reprises. Nous avons supprimé la TVH sur la construction d'immeubles à logements multiples afin que les entrepreneurs puissent en construire plus rapidement. Notre province enregistre actuellement un nombre record de logements en construction, ce qui permettra d'accroître le nombre de logements offerts de logements à un prix abordable. Nous avons instauré un gel des évaluations foncières afin que les propriétaires ne continuent pas à subir des hausses pendant que nous nous affairons à remédier à la situation à cet égard. Nous avons mis en place un programme de déjeuners à l'école pour les familles qui avaient de la difficulté à nourrir leurs enfants. Nous avons pris toutes ces mesures en moins de deux ans.

J'aimerais comparer notre bilan à ce qui a été fait auparavant, qui pourrait simplement se résumer ainsi : Nous avons équilibré les comptes. C'est tout.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : J'inviterais donc le pire ministre des Finances de l'histoire de la province à déclencher des élections. Nous verrons alors ce que les gens du Nouveau-Brunswick pensent de ce que le gouvernement actuel a fait pour eux.

Madame la présidente, d'ici à la fin de l'exercice financier en cours, le gouvernement aura dépassé de 3 milliards de dollars son budget, sans que les gens n'en ressentent aucun résultat positif. Je viens de parler de Jaren, et le ministre des Finances n'a même pas eu la courtoisie de reconnaître la situation difficile que traverse celui-ci. Jaren vit chez ses parents, car il n'a pas les moyens de voler de ses propres ailes. Il vient tout juste de devenir père et dépense plus de 1 600 \$ par mois en carburant pour aller travailler. On ne parle même pas des dépenses qui touchent les vêtements, les couches et la nourriture pour le



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

bébé. On ne parle pas non plus de ce dont un nouveau-né a besoin pour survivre. Le coût de toutes ces dépenses ne cesse lui aussi d'augmenter. La baisse immédiate de la taxe sur les combustibles par le gouvernement pourrait avoir une incidence immédiate sur les gens. Un simple trait de plume suffirait, pour reprendre les mots de l'actuelle première ministre, lorsqu'elle était chef de l'opposition officielle. La première ministre va-t-elle, oui ou non, sortir sa plume pour réduire les taxes maintenant?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je dirais au député d'en face que nous reconnaissons que les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés. Nous le savions dès notre entrée en fonction. Il n'y a aucun doute. Nous étions conscients des défis avec lesquels les gens du Nouveau-Brunswick étaient aux prises. Voilà pourquoi nous avons instauré le plafond d'augmentation de loyer de 3 %, qui n'était pas en vigueur auparavant. Voilà pourquoi nous avons permis l'utilisation de l'essence l'E10 pour déterminer le prix de référence en décembre. Voilà pourquoi nous avons mis en place le programme de déjeuner à l'école, qui permet à une famille moyenne d'économiser environ 800 \$ par année. Nous n'en faisons pas encore assez. Nous le savons. Il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir. Voilà pourquoi nous créons un cadre en matière d'abordabilité qui nous permettra d'examiner l'ensemble des politiques et des programmes du gouvernement afin de déterminer qui en subit les effets et ce que nous pouvons faire de plus pour soutenir les gens. Un tel exercice n'avait jamais été entrepris auparavant.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin que nous défendions leurs intérêts dès maintenant. Les défis liés à l'abordabilité ne sont pas les mêmes pour tout le monde. La situation de Jaren est différente de celle d'autres personnes du Nouveau-Brunswick. Nous ne ménagerons aucun effort pour que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait la possibilité de...

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, les mêmes notes d'allocation lues par une autre personne sont toujours les mêmes et n'ont aucune incidence sur les gens du Nouveau-Brunswick. Voici ce que constatent toutes les personnes qui écoutent la période des questions ce matin.

Les parlementaires du côté du gouvernement préfèrent donner des réponses absurdes et vides de sens à des questions sérieuses concernant les gens de notre province plutôt que de reconnaître les enjeux et de s'engager à y répondre comme ils l'avaient promis durant leur campagne. La réalité, c'est que si les parlementaires du gouvernement avaient tenu leur toute première promesse, soit celle d'équilibrer les comptes chaque année de leur mandat, ce que le pire ministre des Finances de l'histoire n'a pas réussi à faire, ils auraient la marge de manoeuvre nécessaire sur le plan financier pour prendre, d'un simple trait de plume, comme aime le dire la première ministre, la décision de réduire ou d'éliminer les taxes sur les combustibles pour les gens du Nouveau-Brunswick qui peinent de plus en plus à joindre les deux bouts. Je me demande si la première ministre ou le pire ministre des Finances de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'histoire voudraient bien s'asseoir avec Jaren, lui offrir peut-être un café, puisqu'ils ne font rien pour lui, et comprendre ce que représente le fait de consacrer une part aussi importante de son revenu à l'essence au point d'avoir de la difficulté à subvenir aux besoins de son nouveau-né. Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, comme nous l'avons constaté au cours des deux ou trois dernières semaines, les parlementaires du côté de l'opposition saisissent toutes les occasions pour parler de dépenses excédentaires. Ils en parlent dans leurs observations, leurs présentations et toutes leurs interventions au sujet de projets de loi, mais jamais pendant la période des questions. Les parlementaires du côté de l'opposition ont eu, pendant un mois, pendant la période des prévisions budgétaires, l'occasion de soulever le capot, pour reprendre une de leurs expressions. Le moment est venu de passer à l'acte. Le moment est venu pour tous les porte-paroles de poser des questions aux ministres concernées sur les postes de dépenses qu'ils jugent excessives, afin que nous puissions avoir un débat franc et honnête. Pourquoi ne le font-ils pas? Pourquoi ne posent-ils pas de questions précises? S'il y a une chose pour laquelle le gouvernement a dépensé de l'argent pour aider les gens du Nouveau-Brunswick, une chose qu'il a faite en dépensant de l'argent, les parlementaires du côté de l'opposition devraient en débattre maintenant. Nous n'entendons rien à ce sujet. Nous entendons des platitudes et des observations vagues, mais les parlementaires du côté de l'opposition ne proposent rien de concret. Le seul argument que nous avons entendu de la part des parlementaires de l'opposition, c'est qu'ils veulent que nous dépensions davantage, alors que nous avons déployé des efforts stratégiques pour réduire le déficit. Voilà qui est insensé. Débattons du sujet. Posez des questions honnêtes.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Qu'en est-il des manèges à Toronto, des hot-dogs à 18 \$ et des 3 milliards de dollars dépensés sans aucun résultat positif?

Madame la présidente, prenons l'exemple de Josh qui travaille comme conducteur dans l'industrie forestière et dans l'entreprise familiale de camions de transport. Cette entreprise dépense plus de 5 000 \$ en carburant par semaine, soit plus de la moitié de ses revenus hebdomadaires. Une telle somme ne comprend pas les autres frais liés à l'exploitation d'un camion de transport. Josh dépense également plus de 300 \$ par semaine pour sa camionnette de travail afin de pouvoir remplir toutes ses fonctions professionnelles. De plus, Josh vit toujours chez ses parents, car il n'a pas les moyens de vivre de façon autonome. Voici un autre exemple d'une personne qui travaille dans l'industrie, qui possède des compétences professionnelles et qui, malgré tout, n'a pas les moyens de vivre de manière indépendante. Le gouvernement abandonne Josh. Ses compétences sont transférables. Qu'a à dire la première ministre pour convaincre Josh que rester à la maison est...

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Madame la présidente. J'aimerais tout simplement faire une mise au point concernant les hot-dogs dont les parlementaires du côté de l'opposition officielle aiment discuter, parce que, évidemment, ils ne sont pas capables de discuter de stratégies touristiques. Ils préfèrent parler de hot-dogs. Ils nous parlent de notre voyage au match des Blue Jays, mais ce n'était pas un voyage. Treize employés sont allés travailler dans 13 kiosques pour servir 42 000 personnes. Pourraient-ils nous dire le coût associé à leur personnel quand ils ont envoyé 35 personnes au Championnat mondial de hockey junior pour y passer trois semaines ou 24 employés au spectacle de Guns N' Roses? Combien cela a-t-il coûté? D'ailleurs, le déplacement des 13 employés qui sont allés travailler au match des Blue Jays n'a pas coûté beaucoup plus cher que la semaine de vacances que la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture précédente s'est payée en Europe.

[Traduction]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Je continuerai de défendre les intérêts des personnes du Nouveau-Brunswick que le gouvernement actuel laisse pour compte. Les parlementaires du côté du gouvernement ne fournissent aucune réponse aux questions que j'ai posées hier et aujourd'hui sur les personnes dont j'ai parlé. Madame la présidente, je doute fort que la première ministre ou le pire ministre des Finances de l'histoire de la province puissent même se souvenir du nom des personnes dont j'ai parlé au cours des deux derniers jours, des personnes qui sont dans une impasse en raison de l'incapacité du gouvernement Holt de rendre leur vie plus abordable. Les parlementaires du côté du gouvernement ont promis d'équilibrer le budget chaque année de leur mandat de quatre ans et ils ont promis de rendre la vie plus abordable, Madame la présidente. Dans les deux cas, ils faillissent à la tâche. Fournissez-nous simplement les chiffres. Les parlementaires du côté du gouvernement ne peuvent pas fournir de listes de chiffres exacts, mais je parie qu'ils connaissent précisément le montant d'argent qu'ils puisent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, les personnes dont j'ai parlé s'appellent Carter, Josh, Jaren et Will. Ce sont ces personnes que vous laissez pour compte. Prenez la parole et parlez de leur situation.

[Original]

**L'hon. M. D'Amours** (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis très heureux de mentionner encore une fois une mesure que nous avons prise la semaine dernière. Nous avons annoncé une belle collaboration avec Du régiment aux bâtiments, un organisme pancanadien qui aide les militaires, les cadets supérieurs et les anciens

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

combattants, ainsi que leur famille, à entrer sur le marché du travail et à entamer une transition vers des métiers spécialisés. Il s'agit d'un beau geste que nous avons posé et une très belle collaboration. Elle veille à ce que les métiers spécialisés aient leur place, soit une place importante.

Madame la présidente, le chef de l'opposition officielle peut parler de Josh, de Jerry et de toutes les autres personnes concernées. Toutefois, pour ce qui est du coût du logement, peut-il expliquer à Josh et à Jerry pourquoi les gens d'en face ont laissé les prix des logements augmenter de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 30 % ou 35 % dans certains cas? Le chef de l'opposition officielle devrait se regarder dans le miroir avant de jeter le blâme sur les autres, Madame la présidente.

[Traduction]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Faute d'éloquence, parlons plus fort, Madame la présidente. Notre travail, c'est d'exiger des comptes des parlementaires du côté du gouvernement sur leurs promesses. Les gens souffrent en ce moment parce que le gouvernement actuel ne fait pas ce qu'il avait promis de faire. Les gens d'en face peuvent prendre la parole et essayer de détourner la discussion. Ils se trompent de nom parce qu'ils ne peuvent même pas comprendre de qui il s'agit. Le hansard est disponible ; ils pourraient donc apprendre le nom des gens. Les parlementaires du côté du gouvernement ne le connaissent pas parce qu'ils ne s'en soucient pas. Ils pensent qu'ils peuvent prendre la parole et faire ce qu'ils veulent parce qu'ils ont un mandat.

Les gens de la province souffrent à l'heure actuelle. Les gens sont laissés pour compte. Les parlementaires du côté du gouvernement ne peuvent même pas dire combien de personnes figurent sur une liste d'attente, mais je parie que le ministre des Finances sait exactement combien de millions de dollars de plus le gouvernement génère aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick en raison des recettes additionnelles provenant de la taxe sur l'essence. Le ministre prendra-t-il la parole pour dire aux gens combien de millions de dollars le gouvernement actuel génère grâce aux recettes additionnelles provenant de la taxe sur l'essence?

**L'hon. M. Hickey** (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente. Si le chef de l'opposition veut déclencher des élections, faisons-le. J'ai une différence de 37 votes à combler du côté est de Saint John.

Soyons francs au sujet de l'abordabilité. Soyons francs au sujet de l'abordabilité dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick qui l'attendaient désespérément. La situation était ainsi lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Voilà pourquoi nous avons instauré un plafond d'augmentation de loyer de 3 %, ce qui a permis de protéger 33 000 familles du Nouveau-Brunswick et de leur garantir un loyer plus bas de façon durable. Nous avons instauré une remise de 10 % sur l'électricité afin d'assurer directement l'abordabilité aux clients au Nouveau-Brunswick. Nous avons retenu le prix de l'essence E10 comme prix de

## Questions orales

référence afin de réduire le coût de l'essence dans la province. Nous savons que la crise de l'abordabilité touche durement les gens du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi nous avons établi une vision claire pour leur assurer l'abordabilité.

Nous savons ce que ferait l'opposition. Le favori dans la course à la direction du Parti progressiste-conservateur milite pour une augmentation — une augmentation — du prix de l'énergie dans la province. Voilà ce que veulent les Progressistes-Conservateurs. Ils ont laissé la situation telle quelle, et ils veulent...

### JEUNESSE

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente. La réponse qu'a donnée hier la ministre du Développement social au rapport du défenseur était remplie de paroles compatissantes au sujet de l'écoute des jeunes vulnérables, de la prise de mesures accélérées et de l'établissement d'un système mieux adapté. Toutefois, le rapport indique clairement que, pour de nombreux jeunes, ces paroles ne se sont toujours pas concrétisées en actions concrètes. Le défenseur documente des situations de crise où des jeunes ne se sont pas sentis entendus au sein des systèmes conçus précisément pour les protéger. La ministre elle-même a admis que les enfants sont trop souvent obligés de prouver qu'ils sont dans une situation suffisamment dangereuse ou qu'ils sont suffisamment traumatisés avant qu'une aide leur soit fournie.

Madame la présidente, il est important de prendre conscience du problème, mais il nous faut savoir quand des mécanismes de reddition de comptes concrets suivront. Les paroles compatissantes à elles seules ne restaureront pas la confiance. Voici ma question pour la ministre : Si le gouvernement accepte véritablement les conclusions du rapport, quels mécanismes de reddition de comptes la ministre mettra-t-elle en place pour garantir que les gens vulnérables pourront obtenir de l'aide avant d'atteindre une crise? S'engagera-t-elle à établir un comité multipartite qui se penchera sur les défis systémiques?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dis à la députée d'en face qu'elle a raison. Bien que les paroles compatissantes et empathiques constituent un grand pas en avant, elles ne suffisent pas. Nous devons agir. Je suis reconnaissante au défenseur de son rapport. Comme je l'ai déjà dit, trop souvent, les jeunes vulnérables du Nouveau-Brunswick... Leurs discussions se tiennent rarement au grand jour. Leurs histoires ne sont pas racontées.

Voilà ce à quoi servent la compassion et l'empathie, et c'est pourquoi je suis reconnaissante des rapports.

La députée d'en face a demandé : Quelles mesures prendrons-nous? Le travail est déjà en cours. Pour ce qui est précisément de la question qu'a posée la députée d'en face... Il y a eu deux ou trois questions ; je vais donc répondre à l'une d'entre elles. Je sais qu'elle me fera également répondre à la deuxième question. Établirons-nous un comité parlementaire

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

multipartite? Je veux avoir l'occasion de tenir une discussion et de vérifier qu'un comité parlementaire multipartite constitue la solution la plus efficace et la plus rapide. Je serais ravie de m'asseoir avec les gens d'en face et nos collègues pour en discuter. Y a-t-il déjà une façon de faire qui nous permettrait d'agir par l'intermédiaire d'un comité consultatif ou d'un autre comité...

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Eh bien, Madame la présidente, la ministre a parlé de donner au personnel de première ligne davantage de moyens d'agir et de créer un système qui tient davantage compte des traumatismes. Je pense que nous convenons tous que les travailleurs de première ligne méritent du soutien et du respect en raison du travail difficile qu'ils accomplissent chaque jour.

Toutefois, le rapport soulève une question importante. Si les travailleurs de première ligne oeuvrent au sein de systèmes qui n'ont pas été conçus pour répondre de façon efficace à des traumatismes, pourquoi le gouvernement prend-il autant de temps pour remédier à des manquements systémiques? Depuis des années, des défenseurs, des familles et des organismes communautaires signalent des failles dans la prestation de service. Un système qui intervient seulement à la suite de la publication d'un autre rapport troublant ne répond pas aux besoins des jeunes. Je sais que le rapport a eu l'effet d'un coup de massue pour la ministre. Je sais qu'elle a passé sa vie à appuyer les jeunes pris en charge et les jeunes vulnérables.

Voici ce que j'aimerais savoir : La ministre prendra-t-elle un engagement? Étant donné sa grande expérience auprès des jeunes vulnérables, expliquerait-elle les conditions nécessaires à la constitution d'un comité? Convoquera-t-on des témoins? Quelle sera la composition du comité? Comment pouvons-nous travailler avec...

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je vais répondre à la députée d'en face en revenant un peu en arrière. La députée d'en face a dit : Comment pouvons-nous travailler avec la ministre? Voilà ce que nous demandons. La situation ne devrait jamais être politisée.

Il s'agit d'un défi systémique qui remonte à des décennies. Nous l'avons constaté lorsque nous avons présenté la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Elle devait constituer un moyen et une façon d'appuyer les jeunes et les familles grâce à une approche axée sur la personne et sur ses droits. La loi est formidable. La mise en oeuvre de la loi a posé des défis. Sa mise en oeuvre a posé des défis jusqu'en première ligne.

Nous devons pouvoir fournir à nos travailleurs de première ligne les outils dont ils ont besoin pour dire « oui ». Lorsqu'ils ne peuvent pas le faire, quels sont les obstacles? Lorsqu'une jeune personne ne peut pas bénéficier d'un programme pour une raison particulière, où va-t-elle? Même si elle ne bénéficie pas d'un programme, où va-t-elle? Les partenaires communautaires le savent déjà. C'est important.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Je vais manquer de temps ; je sais donc que je pourrai...

[Original]

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

L'un des aspects les plus préoccupants de la réponse de la ministre est qu'elle reconnaît que les systèmes agissent à une vitesse prudente, mais que les enfants vivent à la vitesse d'une crise. Voilà une déclaration très percutante. Sa réponse reconnaît également que les systèmes gouvernementaux n'interviennent pas suffisamment rapidement lorsque des personnes vulnérables ont besoin d'une intervention urgente.

La ministre demande où vont les gens. Je connais pertinemment la réponse. Des enfants sont venus me voir. J'ai dit : Où allez-vous? Où dormez-vous si vous n'avez nulle part où aller? Ils ont dit : Eh bien, il y a un petit pont formidable, et, en été, nous pouvons faire un feu et dormir sous le pont. Mon Dieu, nous avons des jeunes qui dorment sous des ponts pendant les mois chauds parce qu'ils n'ont nulle part où aller. Voilà où ils vont.

Les familles du Nouveau-Brunswick ont besoin de l'assurance que le gouvernement comprend l'urgence de la situation. Voici ma question pour la ministre : La ministre s'engagera-t-elle aujourd'hui à établir des normes d'intervention claires en cas d'urgence concernant les jeunes à risque afin qu'aucun enfant ni adolescent qui demande de l'aide n'ait à attendre? S'engagera-t-elle à établir non seulement un comité de défense des intérêts, mais aussi un comité de travail parlementaire multipartite?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dis à la députée d'en face que chaque personne du Nouveau-Brunswick doit lire les rapports. Les gens doivent savoir ce qui se passe avec les jeunes et leur famille. Voilà une autre raison pour laquelle je suis reconnaissante au défenseur d'avoir publié le rapport et les nombreux autres rapports que publie son bureau. L'objectif a toujours été de travailler à ce que la fonction du défenseur ne soit plus nécessaire, et ne serait-il pas remarquable si nous pouvions le faire? Ne serait-il pas remarquable si tous les enfants et les jeunes savaient où aller?

Disposons-nous actuellement d'une solution qui permet d'agir plus rapidement que le permet un comité parlementaire? Voilà ce que je demande à la Chambre. Je demande à la Chambre de me donner l'occasion d'étudier la question. Un conseil consultatif ministériel est actuellement établi. Est-ce la meilleure solution? Il y a déjà le CPPPHFA. Est-ce la solution qui permettra d'agir le plus rapidement? Les jeunes ont besoin que nous agissions maintenant. Il nous faut un système. Nous avons besoin du Développement social.



## Questions orales

Tous les niveaux de la direction du Développement social doivent en constater l'importance, le sérieux et la nécessité. Je demande un peu de temps pour déterminer la façon la plus rapide de fournir aux jeunes le soutien et les services appropriés.

### PROTECTION DE L'ENFANCE

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Madame la présidente, le gouvernement Holt veut accroître la quantité d'IA utilisée dans les salles de classe. Le nouveau programme d'études en matière de littératie numérique repose sur des agents conversationnels d'IA qui nuisent aux jeunes. Par exemple, le programme propose que les élèves du primaire utilisent des outils d'IA pour générer des idées ou des requêtes, formuler des questions ou créer ou réviser des idées musicales. N'est-ce pas ce à quoi sert le cerveau des élèves? La littératie numérique est importante, et nous devons enseigner aux élèves l'incidence que la technologie a sur nous, notamment le fait que les publicités se servent de nos émotions pour nous vendre des produits. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des outils d'IA pour en apprendre à leur sujet, surtout à l'école élémentaire. L'important, c'est d'enseigner aux enfants comment apprendre. La ministre de l'Éducation annulera-t-elle la mise en oeuvre du nouveau programme d'études en matière d'IA et consultera-t-elle plutôt les parents, le personnel enseignant dans les salles de classe et les élèves au sujet de la littératie numérique?

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de me donner l'occasion d'apporter des précisions sur une grande partie de la mésinformation qui circule sur l'utilisation de la technologie et de l'IA dans les écoles.

Je dois préciser que l'enseignement de l'IA et l'enseignement de la façon d'utiliser l'IA sont deux choses complètement différentes. Au cours des premières années du primaire, nous ne faisons pas la promotion de l'utilisation de la technologie. Nous voulons que le personnel enseignant joue le rôle de ressource et réponde aux questions des élèves afin que, lorsque de jeunes enfants disent voir leurs parents et des adultes dans leur vie utiliser des technologies, le personnel enseignant puisse les guider dans un monde où ces technologies existent. Nous ne faisons pas la promotion de l'utilisation de la technologie chez les jeunes élèves. Bien au contraire. Nous nous servons de livres. Nous nous concentrons sur la littératie. Nous nous servons de cartables, de ciseaux et de tous les...

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Je suis désolée, Madame la présidente, mais le nouveau programme d'études intègre effectivement l'utilisation d'outils d'IA par les élèves du primaire. Nous devons nous assurer de protéger les enfants des méfaits de l'IA. Il n'est pas inévitable que l'IA fasse partie de toutes les facettes de la vie, et les politiques du gouvernement contribueront à déterminer la place qu'elle occupera. Le nouveau programme d'études indique que les élèves de la maternelle recueilleront des données pour les aider à prendre une décision tout en réfléchissant aux moments où des outils d'IA pourraient être utiles pour formuler des idées ou des requêtes. En tant que mère d'un

## Questions orales

enfant qui commencera la maternelle cette année, je suis extrêmement préoccupée par la tendance à pousser les enfants à utiliser l'IA au lieu d'apprendre à penser. Mon enfant n'a aucunement besoin d'utiliser l'IA. L'objectif de l'apprentissage ne se limite pas à résoudre des problèmes mathématiques et à rédiger des textes. L'objectif est d'utiliser notre cerveau — de faire preuve de créativité, de résoudre des problèmes et de réfléchir de manière critique. L'utilisation de l'IA constitue un obstacle à cet égard. La ministre de l'Éducation renoncera-t-elle à l'élargissement de l'utilisation de l'IA dans les salles de classe cet automne?

[Original]

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je remercie encore une fois la députée d'en face de me donner une autre occasion de réitérer ce qui se passe réellement dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

Actuellement, nous faisons des mises à jour sur l'utilisation des technologies dans les écoles. Nous consultons justement les parents, le personnel enseignant et les experts pour déterminer la façon de mettre en place des balises pour protéger les enfants contre la surutilisation des technologies dans les écoles. Tout cela fait partie du processus.

À l'heure actuelle, nous voulons nous assurer que le personnel enseignant a les ressources nécessaires pour répondre aux questions des élèves. Nous voulons aussi mettre des balises en place pour protéger les élèves. Voilà pourquoi il faut établir des lignes directrices pour déterminer le moment où nous devrions utiliser les outils et le moment où nous ne le devrions pas. Il faudra prévoir du temps à consacrer à la littératie et à la numératie et fixer des objectifs pédagogiques clairs. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Madame la présidente, je n'ai vu aucune preuve de consultation des parents, et j'encourage la ministre à rendre les documents publics afin que tout le monde puisse voir ce dont je parle.

L'utilisation des agents conversationnels d'IA demeure largement non réglementée. Elle a pour effet d'accroître la richesse et le pouvoir des oligarques milliardaires de l'industrie technologique. Assez, c'est assez. Ces oligarques connaissent les effets négatifs que leurs produits ont sur nos enfants, et, désormais, nous les connaissons aussi. Des recherches indiquent que l'utilisation de l'IA est un facteur de troubles cognitifs, et des experts soulèvent des préoccupations quant aux effets à long terme sur le développement du cerveau. Le ministère de l'Éducation a signé un contrat permettant l'utilisation du logiciel SchoolAI, qui permet aux élèves d'avoir accès à des compagnons d'apprentissage fondés sur l'IA, ou des « partenaires de réflexion ». L'un d'entre eux s'appelle Dot le robot. À la place du personnel enseignant, cet agent conversationnel s'occupe de l'apprentissage des élèves.

## Questions orales

Je vais poser la question suivante encore une fois. La ministre de l'Éducation renoncera-t-elle à l'élargissement de l'utilisation de l'IA dans nos salles de classe cet automne?

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je remercie la députée d'en face de m'avoir donné l'occasion de parler encore une fois du fait que nous devons fournir des lignes directrices. Vous voyez, elle décrivait beaucoup de situations qui rendraient les gens mal à l'aise. Cela montre le besoin de disposer de lignes directrices claires sur l'utilisation responsable et éthique de la technologie et de l'IA, et de veiller à protéger le bien-être des élèves. Le bien-être des élèves est une priorité pour le gouvernement actuel.

À ce stade-ci, nous actualisons notre approche relative à la littératie numérique. Notre processus de consultation est en cours. Nous mettrons l'approche en oeuvre lorsque tout le monde sera prêt et à l'aise, mais il ne fait aucun doute qu'un encadrement est nécessaire dans le domaine dès maintenant. Le personnel enseignant en fait la demande, les experts en font la demande, et c'est précisément à cela que nous travaillons actuellement. Merci.

### ÉNERGIE NB

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, l'essentiel de l'examen d'Énergie NB, ce sont les six mesures dont le gouvernement a choisi de faire fi. Elles comprennent la réduction de la dette du service public, la transformation en société d'Énergie NB et le recours au gaz naturel, plutôt qu'à l'électricité, pour le chauffage résidentiel. Voilà les mesures qui importent vraiment pour rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick. Au lieu de réparer un navire qui prend l'eau, le gouvernement se contente de réarranger les chaises sur le *Titanic*.

Le gouvernement prend des mesures vraiment importantes, comme accélérer la nomination de membres du conseil d'administration et améliorer les communications d'Énergie NB et instaurer des indicateurs de rendement du personnel. Il s'agit de recommandations que nous retrouvons dans pratiquement tous les rapports publiés au cours des 20 dernières années. Voilà ce que fait le gouvernement actuel. Ce sont vraiment des mesures mineures. Malgré tous les éléments qui ont été soulevés dans chaque rapport, ce sont les aspects en question qui retiennent l'attention du gouvernement.

Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie. Quand prendra-t-il des mesures concrètes afin de réduire et de stabiliser les tarifs d'électricité pour les gens du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Il est un peu décevant que le parlementaire d'en face prenne le travail de trois défenseurs reconnus... Ils sont bien reconnus dans leur domaine pour le travail qu'ils accomplissent. Ils ont formulé 50 recommandations. Nous déployons des efforts à l'égard de chacune de celles-ci, y compris les six mesures dont, comme nous l'avons dit, nous approfondirons l'examen. Il

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

reste du travail à faire, car nous procédons de façon séquentielle, mais nous travaillons à toutes les recommandations.

La semaine dernière, la seule question que le député d'en face a trouvé à aborder — puisqu'il ne peut pas lire le rapport —, c'est celle du gaz naturel. Il est si préoccupé par la fracturation hydraulique qu'il n'a pas lu le rapport. Il est question d'accorder des subventions aux propriétaires de biens fonciers pour qu'ils puissent s'alimenter en gaz naturel. Nous savons que, à l'heure actuelle, la mise en oeuvre immédiate d'une telle mesure ferait en sorte que seulement la moitié de la province, peut-être même moins de la moitié, pourrait y avoir accès, ce qui créerait un système à deux vitesses. Nous devons examiner la question avant d'aller de l'avant, car nous ne pouvons pas offrir l'option à toutes les personnes du Nouveau-Brunswick sans savoir quel en est le coût. Nous devrions peut-être prendre conscience que, contrairement à ce qu'a fait le gouvernement précédent, qui pouvait simplement envoyer une lettre pour imposer une hausse de tarifs de 20 %, nous prenons le temps de faire les choses correctement.

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, étant donné que le ministre de l'Énergie veut jeter le blâme sur l'ancien gouvernement, je vais lui faire part d'un fait saillant. Les tarifs ont augmenté de 15 % depuis l'arrivée au pouvoir de son gouvernement, il y a deux ans.

L'autre jour, j'ai entendu le ministre de l'Énergie dire, lors d'une mêlée de presse, que les députés reçoivent trop de plaintes de la part des gens à l'égard de leur tarif d'électricité. Sans blague. Que fait-il donc? Il crée un système bureaucratique qui se lance des fleurs — une boîte à plaintes qui porte le nom de défenseur —, ce qui ne permettra aucunement de faire baisser les tarifs d'électricité ou de stabiliser ceux-ci. Il fait fi des six recommandations formulées par le comité d'examen. Il a dit que le gouvernement agirait de façon séquentielle. Oui, après les prochaines élections. Le gouvernement ne fait rien pour faire baisser les tarifs.

Que ferez-vous afin de rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick? Épargnez-moi les déclarations incohérentes sur des annonces et des inaugurations. Je veux des résultats concrets. Que compte faire le gouvernement pour rendre les tarifs d'électricité plus abordables? Comment le bureau du défenseur entend-il y parvenir?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Si le député d'en face veut regarder la réalité, je vais lui permettre de le faire. Le premier ministre Higgs a écrit une lettre à Énergie NB dans laquelle il était indiqué : Réglez, d'ici à 2027, la situation liée à votre taux d'endettement. Il n'y avait ni plan, ni recherche, ni donnée. Il a simplement dit : Réglez la situation liée à votre taux d'endettement. Utilisez votre baguette magique et voyez ce qui se passera.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Je vais vous dire ce qui s'est passé. Il y a eu, après notre arrivée au pouvoir, une augmentation de 20 % en raison de la décision. Nous avons, aussitôt que possible, remédié à la situation en réduisant les factures de 10 %. Voilà ce que nous avons fait. Or, ne nous méprenons pas.

L'augmentation découlait d'une mauvaise décision prise par l'ancien gouvernement. Assumez-en la responsabilité.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

